

La Newsletter du Collège Sainte-Marie



Editorial – Le mot du Chef d'Etablissement

« L'ÉLÈVE, ACTEUR DE SON PARCOURS SCOLAIRE,
POUR ENGAGER SON PARCOURS DE VIE »

Chers Parents et Elèves,

En cette rentrée 2017, chacun des Etablissements catholiques de France a été destinataire d'un recueil officiel adopté un an auparavant par le CNEC, Comité National de l'Enseignement Catholique. Intitulé « *Les acteurs de la Communauté éducative* », ce corpus de quatorze fiches redéfinit la mission de chacun des acteurs qui y travaillent et vivent : bénévole, salarié de droit privé, enseignant, parent... et élève ! Ne souhaitant me risquer à une exégèse fastidieuse de ces quatorze synthèses sur la vie de nos Etablissements, je n'en retiendrai qu'une, la huitième : « *Etre élève dans l'Ecole catholique* ». Que souhaitons-nous, dans l'Enseignement catholique et à Sainte-Marie en particulier, pour les jeunes que nous confient les Familles ?

« *Les élèves sont les destinataires de l'action éducative déployée dans l'Ecole catholique. Mais leur formation requiert qu'ils en soient acteurs (...) acteurs de leur parcours scolaire (...) pour engager leur parcours de vie* ».

Accessible et équilibrée, cette affirmation comporte, à mes yeux, plusieurs mérites.

- En écrivant que l'élève est « *destinataire* », nous rappelons, dans l'Enseignement catholique, que la vraie relation pédagogique et éducative repose sur une dissymétrie originelle et structurante entre le maître, détenteur d'une expertise dans le champ des savoirs, et l'élève qui, s'il doit s'autoriser naturellement à questionner et discuter, doit reconnaître *a priori* le cap et le cadre fixés par l'enseignant.
- En insistant ensuite sur le fait que le bon élève est « *acteur(s)* » de sa formation, nous réaffirmons que la pédagogie ne consiste pas à transférer mécaniquement des notions, du Professeur vers l'élève, mais aussi l'importance cardinale de l'implication quotidienne et du travail personnel, qui est une valeur. "L'élève au centre du système", à nouveau, m'objecterez-vous ? L'expression a vécu. En 1989 déjà, l'Enseignement catholique écrivait, dans un style quelque peu lapidaire mais pétri de réalisme « Les apprentissages sont et resteront sévères. (...) rien ne dispensera l'élève de l'effort quotidien, de la dure loi de l'évaluation, d'une discipline qui malmène le désir immédiat » (*in Le Projet spécifique de l'Enseignement catholique*). Dire le contraire, c'est tromper les élèves : il faut s'arracher à soi-même, à ses émotions, à ses certitudes, à la facilité pour tout dire. Le premier outil que nous nous attachons à mettre entre les mains de l'élève, c'est le sens de l'effort. Nous ne voulons pas d'une jeunesse assistée en tout et à qui l'on donne tout ; nous voulons former des créateurs. « Nous savons peu de choses, mais qu'il faille nous tenir au difficile, c'est là une certitude qui ne doit pas nous quitter » (Rayner Maria RILKE - *Lettre à un jeune poète*).
- Enfin, dans le texte sur « *Les acteurs de la Communauté éducative* », où vous lisez avec moi que « *les élèves sont acteurs de leur parcours scolaire (...) pour engager leur parcours de vie* », l'Ecole catholique redit sa conviction que le temps scolaire, s'il permet de développer et affermir les compétences disciplinaires et transversales décrites par les *Instructions officielles*, ouvre aussi sur les grandes interrogations, sur soi et sur l'Humanité. Une Ecole de la Vie, en quelque sorte ? Oui, si on la comprend bien comme une Ecole de l'intelligence, de l'intériorité et de l'humanité. Une Ecole qui donne à chaque élève le rôle d'acteur qui fait de lui un créateur, voire même un artiste. Comme l'a écrit avec justesse Michel Serres : "Le but de l'instruction est la fin de l'instruction, c'est-à-dire l'invention. L'invention est le seul acte intellectuel vrai, la seule action d'intelligence" (*Le Tiers-instruit*).

Chers élèves, qui habitez à présent le rythme de cette nouvelle année scolaire, je forme le vœu que vous en soyez pleinement acteurs, pour en ressortir créateurs et, déjà, artistes de votre propre vie.



Amaury NOSLIER – Chef d'Etablissement

Agenda et orientation :

- Mardi 14 et jeudi 16 novembre – 17H15 : Réunions {Parents/Elèves/Professeurs} pour les niveaux 6 et 3^{èmes}
- Lundi 20 et mardi 21 novembre – 17H15 : Réunions {Parents/Elèves/Professeurs} pour les niveaux 5 et 4^{èmes}
- ➔ **Une semaine avant ces réunions, merci de vous reconnecter à SCOLINFO afin d'éditer le planning des rendez-vous que vous avez sollicités.**
- Jeudi 23 novembre – après-midi : plusieurs jeunes filles, élèves en 3^{ème}, seront accompagnées par leurs Professeurs au Lycée Les Rimains (SAINT-MALO) pour une découverte des "Sciences de l'Ingénieur au Féminin"
- **Jeudi 30 novembre 19H : réunion d'information sur les formations et parcours à l'issue des Collèges, à l'intention de toutes les Familles de 4^{ème} et 3^{ème} – Un courrier d'invitation suivra**
- Du mardi 5 au mardi 12 décembre : Conseils de Classe Trimestre 1 (Planning détaillé sur SCOLINFO – Le questionnaire préparatoire à l'intention des Familles sera diffusé mi-novembre, par les Professeurs principaux)

A L'AGENDA POUR LES FAMILLES DE 3EME :

QUELQUES ECHEANCES IMPORTANTES :

- **Jeudi 11 janvier 2018 - 19H : Rencontre avec les Chefs d'Etablissement des Lycées du Pays de Saint-Malo**
- **Lundi 29 et mardi 30 janvier 2018 : Brevet blanc 1**
- **Mercredi 31 janvier au vendredi 2 février 2018 inclus : Stage(s) en entreprise**
- **Fin janvier 2018 : Seconde rencontre {Parents/Elèves/Professeurs} pour le niveau 3^{ème} ; les Familles concernées recevront une lettre d'invitation personnelle**
- **Jeudi 22 février 2018 : Forum des Métiers au COSEC de DINARD**
- **16 et 17 mars 2018 : Portes ouvertes des Lycées catholiques malouins (Ensemble Lamennais)**

Nos projets pédagogiques et éducatifs (novembre-décembre 2017, et plus !) :

Devoir de mémoire : Invitation aux élèves qui le souhaitent à participer aux 99^{èmes} commémorations du 11 novembre à Dinard. Merci à celles et ceux qui répondront à cet appel et représenteront le Collège.

Sécurité et citoyenneté :

- **NOUVEAU PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) : Repères officiels sur SCOLINFO, appropriation lors des HVC de novembre, exercices réguliers d'évacuation et confinement**
- Formation des nouveaux ASSEC, Assistants de Sécurité, le lundi 13 novembre, au Collège
- Prévention Harcèlement, pour tous les élèves de 6^{ème} en octobre ; démarches en préparation pour les autres niveaux
- Sécurité dans les transports scolaires : action de sensibilisation conduite par le Conseil départemental 35 auprès de tous nos élèves de 6^{ème}, le jeudi 23 novembre (date à confirmer par le Conseil régional)

Et en préparation : actions de prévention des addictions et dans le domaine de la santé :

- Dangers d'Internet et du numérique (niveau 6^{ème}) : vendredi 23 mars et 1^{er} juin 2018
- Prévention risques auditifs (niveau 5^{ème})
- EARS – Education Affective, Relationnelle et Sexuelle – (niveau 4^{ème})
- Prévention substances illicites et addictives – SPOT DINARD & Police nationale – ; prévention risques solaires ; sensibilisation au don d'organes, en collaboration avec l'APEL Sainte-Marie (niveau 3^{ème})

! : CHANGEMENT HORAIRES SECRETARIAT : Le Secrétariat Comptable (Madame CAMPION) n'est ouvert que les mercredi (08H30 – 12H et 13H30 – 16H), jeudi (08H30 - 12H et 13H30 – 17H15) et vendredi (14H – 17H15).

Pour suivre l'actualité et la vie du Collège Sainte-Marie :

- Notre site Internet : <http://www.college-stemarie-dinard.com>
- SCOLINFO : informations régulières - Rubrique "ACTUALITES"
- Plaquette de l'Enseignement catholique du secteur de Dinard (parution prévue pour janvier 2018)
- Articles réguliers dans la presse régionale et locale : *Ouest-France, Le Télégramme, Le Pays malouin...*

DATE IMPORTANTE : PORTES OUVERTES AU COLLEGE SAINTE-MARIE : SAMEDI 17 MARS 2018

N'hésitez pas à communiquer cette date à toute Famille susceptible d'être concernée et intéressée.

Les inscriptions pour la rentrée 2018 débutent officiellement le mercredi 10 janvier 2018 ;

le Chef d'Etablissement reçoit toute Famille qui le souhaite.

NB: Si les inscriptions ne débutent officiellement, par la remise aux Familles des dossiers d'inscription, qu'en janvier 2018, la dynamique est déjà là et les contacts nettement plus précoces et nombreux que les années passées. Deux cas de figure sont à distinguer :

- **Tout enfant scolarisé dans une des cinq Ecoles catholiques du réseau dinardais est naturellement assuré d'une place en 6^{ème} au Collège Sainte-Marie ;**
- **Les Familles venant d'autres Ecoles, du réseau public ou extérieures au secteur, sont invitées à prendre contact dès à présent avec l'Etablissement afin d'acter une pré-inscription, comme c'est déjà le cas pour 11 enfants, auquel une place en 6^{ème} est effectivement garantie pour septembre 2018. Merci de relayer cette information à toute Famille intéressée.**

L'Association Sportive du Collège :

L'AS du Collège poursuit avec dynamisme son action auprès de tous les jeunes désireux de pratiquer une activité sportive au-delà des cours d'EPS : AS le mercredi après-midi (Mme MAHOT et M. SCLEAR) et le jeudi midi (M. LEFAUCONNIER) + Foot en salle 3^{ème} (M. JOSSELIN), le vendredi midi.



Les premières sélections ont eu lieu à la faveur du Cross du Collège et des Ecoles catholiques de notre secteur, le mercredi 18 octobre dernier.

Les compétitions organisées par l'UGSEL 35 débutent ce mercredi 15 novembre, par un cross départemental : voir notre site !

L'APEL vous sollicite et vous invite :

- Pour tenir le rôle de "Parents correspondants" lors des Conseils de Classe : l'annuaire des Parents correspondants est mis en ligne sur Scolinfo.
- Pour assurer des permanences, ponctuelles, au BDI (Bureau de Documentation et d'Information) et contribuer ainsi au parcours d'orientation des jeunes.
- Pour divers projets : participation au Cross du Collège, organisation d'événements festifs (un grand bravo pour la soirée organisée ce vendredi 13 octobre au COSEC ! "Opérations chocolats" à l'approche de Noël (commandes à retourner au Collège pour ce lundi 6 novembre) et de Pâques...

Pour tout renseignement, vous pouvez utiliser l'adresse suivante : apelstемariedinard@gmail.com

Madame Alexandra FOULONNEAU, Présidente, et toute l'Equipe qui l'entoure, seront très heureuses d'accueillir vos propositions, souhaits... et peut-être votre adhésion à la dynamique de l'APEL !

Propositions spirituelles et pastorales :

- Niveau 6ème : Choix entre Culture chrétienne et Catéchèse, intégrées dans l'emploi du temps
- Niveau 5ème : Proposition de Catéchèse, pour les jeunes engagés dans une démarche de foi
- Tous niveaux : Temps forts, avec témoignage marquant et débouchant sur un temps d'échange et de réflexion
- Accueil des "Dimanches en Paroisse" au Collège Sainte-Marie



✚ DEUX DATES A RETENIR :

- **VENDREDI 22 DECEMBRE 2017, à partir de 11H : Célébration de l'Avent – « Dans l'attente de la Nativité » – Eglise Notre-Dame de DINARD.** Tout parent, grand-parent, ami du Collège Sainte-Marie, est invité à se joindre à ce temps fort pour notre Communauté éducative.
- **MARDI 9 JANVIER 2018 – 17H30 : FRATERNITES SYNODALES AU COLLEGE SAINTE-MARIE :** Depuis février dernier, notre Archevêque, Mgr Pierre D'ORNELLAS, invite toutes les personnes du Diocèse qui portent le souci d'une annonce toujours plus belle et vivante de l'Évangile, à se réunir en Fraternités synodales, c'est-à-dire en petits groupes de réflexion sur un thème donné, qui lui remettront le fruit de leurs réflexions sous forme de propositions concrètes pour une nouvelle évangélisation (du Pape François – « *La Joie de l'Évangile* »). L'Enseignement catholique, qui accomplit la mission d'éducation confiée par l'Église, est particulièrement invité à prendre toute sa place dans cette dynamique et, lors du Conseil d'Établissement du 3 octobre dernier, il a été acté que la soirée du 9 janvier 2018, qui sera aussi celle de la Galette des rois de l'OGEC DINARD et des vœux pour 2018, les acteurs de notre Communauté éducative qui le souhaitent pourront se retrouver en Fraternité(s) synodale(s) pour réfléchir à la façon de faire de nos Établissements et de nos Églises des « *Communautés fraternelles et accueillantes* ». Une invitation vous sera adressée la première semaine de décembre, lorsque nous entrerons dans le temps de l'Avent.